

n'aurait été lésé si, dès que la guerre a été déclarée, il y avait eu suspension totale des publications de ce ministère. Les chiffres comparatifs suivant donneront au parlement une idée de la manière dont ce ministère a augmenté ses dépenses d'impressions:—

|                |           |
|----------------|-----------|
| 1912.. . . . . | \$ 41,388 |
| 1913.. . . . . | 57,242    |
| 1914.. . . . . | 131,001   |
| 1915.. . . . . | 157,910   |
| 1916.. . . . . | 134,907   |

Plusieurs des publications de ce ministère ne sont pas d'intérêt public, et si l'on tient compte du fait que chaque publication doit être traduite et imprimée en français comme en anglais, il est clair que l'on peut effectuer des retranchements considérables.

*Intérieur.*—Ce ministère paraît s'être conformé aux recommandations du comité. Toutefois, il est certaines divisions, où l'ouvrage se fait en quelque sorte d'une manière indépendante du ministère même, et qui pourraient effectuer certains retranchements.

Les rapports du service des relevés hydrométriques ne devraient pas être publiés. Ils ne sont pas d'utilité publique. Il en résulterait une économie annuelle de \$30,000. Toute personne désirant ériger un moulin à pulpe sur certains cours d'eau et voulant connaître le volume d'eau que peut fournir ce cours d'eau n'a qu'à s'adresser au ministère pour être renseigné.

Le comité remarque que quelques ministères sont constamment dans l'habitude de faire imprimer des cartes qui sont tout simplement des répétitions l'une de l'autre mais à des échelles différentes, et représentant des objets différents.

Nous croyons que le ministère de l'Intérieur ou quelque autre ministère devrait être autorisé à se charger de tout l'ouvrage de la préparation des cartes de tout le pays; que des mesures devraient être prises immédiatement pour adopter un type de cartes, et qu'un certain nombre de cartes dressées à des échelles différentes soient publiées, de manière à ce que tout ministère désirant indiquer un renseignement géographique quelconque pût le faire en consultant l'une de ces cartes-types. Tous les autres pays du monde, sauf le Canada, ont leur département des relevés topographiques, et le comité croit qu'un département de ce genre devrait être organisé en vue de se charger de cet ouvrage; qu'une série de cartes-types devrait être préparée fournissant tous les renseignements recueillis jusqu'à ce jour au lieu d'avoir ces cartes publiées dans les livres bleus, ce qui peut avoir pour conséquence fréquente la perte de renseignements importants.

Le comité croit que le pays y gagnerait si le département topographique canadien était ré-organisé et que tout l'ouvrage se fît dans un seul et même édifice sous la direction d'un seul chef, avec pour résultat une économie considérable.

Actuellement, il n'y a pas de co-ordination sous ce rapport entre les ministères. Le ministère des chemins de fer prépare ses cartes; le ministère de l'Intérieur dresse de très excellentes cartes contenant une somme considérable de renseignements utiles; la Commission de Conservation publie des cartes; somme toute, nous avons un déluge de cartes, et si quelqu'un désirait avoir certaines notions d'une nature particulière au sujet du pays il ne saurait à quel ministère s'adresser pour obtenir le renseignement désiré.

*Ministère des Postes.*—Ce rapport semble être concis.

*Travail.*—Ce rapport est bref, et la Gazette mensuelle du Travail répond aux besoins du public. Cependant, les rapports spéciaux de ce ministère exigeront une grande surveillance à l'avenir. Ainsi, le rapport sur le "Coût de la vie", publié par ce ministère il y a deux ans à un coût énorme, est à peine connu du public, vu que les renseignements qu'il contenait ne pouvaient plus être d'aucune utilité dès avant que le rapport a été imprimé.